PARADES MAL ORIENTEES CHEZ UN GOELAND ARGENTE *Larus argentatus*

par F. Sueur

En mars et avril 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre, nous observons un Goéland argenté *Larus argentatus* adulte posé quasiment en permanence (il peut s'alimenter sans difficultés à un poste de nourrissage pour Cigognes blanches captives à moins de 50 m de là) sur des volières cliniques où se trouvent un Goéland argenté subadulte et un Goéland marin *L. marinus*. De temps à autre, le Goéland argenté adulte parade ; celui-ci finit par quitter le secteur au bout de quelques semaines.

Le 26 avril, nous trouvons un Goéland argenté, que nous pensons être le même que précédemment, en compagnie d'un Goéland marin adulte incapable de voler car infirme ; ce dernier est maintenu dans une mare avec d'autres Laridés dans le même cas (un Goéland marin, des Goélands argentés, deux Goélands cendrés *L. canus* et une Mouette rieuse *L. ridibundus*). Ces deux oiseaux se tiennent en permanence ensemble et comme le Goéland marin arrive à voletter, on peut les rencontrer près de 4 mares différentes bien que celles-ci soient encloses chacune de manière indépendante. Le 17 mai, le Goéland marin couché crie brièvement, le Goéland argenté se tenant debout en face de lui pousse ensuite des "cris d'allégresse" avec le corps tenu en oblique. Le 11 juin, le Goéland marin est capturé par le personnel du Parc car il se tenait alors sur une mare où se trouvait une couvée de Canards souchets *Anas clypeata*, désormais ce Goéland sera mis à l'écart des mares. Le Goéland argenté survole alors pendant plusieurs minutes la mare où a été capturé son partenaire puis se pose sur l'ilôt de cette mare ; il fréquentera encore plus ou moins épisodiquement ce secteur jusqu'au 18 juin.

Du 12 au 20 juillet, un Goéland argenté adulte est observé de temps à autre près d'un Goéland marin adulte infirme (différent de celui dont il a été question auparavant) ; le 20, ce dernier chasse le Goéland argenté.

Lors de la saison de nidification 1980, un Goéland argenté a donc cherché à établir des relations privilégiées successivement avec trois Goélands marins adultes captifs. Dans le 2ème cas, les liens étaient assez forts sans toutefois que l'on puisse parler de couple mixte (pas de construction de nid, de copulation ...).

LE REGIME ALIMENTAIRE DU HIBOU MOYEN-DUC Asio otus : COMPARAISON ENTRE LA FORET DE CRECY ET DEUX LOCALITES DU PLATEAU DU PONTHIEU

par F. Sueur

INTRODUCTION

SAINT GIRONS et MARTIN (1973) ont analysé le régime alimentaire du Hibou moyen-duc dans la Somme grâce à des pelotes ayant fourni un total de 19 237 proies. Ces pelotes provenaient de dortoirs hivernaux classiques du Hibou moyen-duc c'est-à-dire situés dans des bois de Pins noirs Pinus nigra dépassant rarement 150 m de largeur. Nous avons eu l'occasion de collecter 296 pelotes de Hibou moyen-duc le 16 avril 1978 en forêt de Crécy dans une pessière à Picea abies, formation végétale rarement utilisée comme dortoir par cette espèce tout au moins dans notre région, de plus cette pessière était située au coeur du massif forestier. Le but de cet article est de comparer le régime alimentaire du Hibou moyen-duc en forêt de Crécy à celui dans deux autres localités du Ponthieu : Fransu et Franqueville (données SAINT GIRONS et MARTIN 1973), situées sur le plateau à environ 25 km de notre lieu de collecte de pelotes.

RESULTATS

On constate tout d'abord que les Rongeurs prédominent dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc, que ce soit en forêt de Crécy ou à Fransu et Franqueville, ceci est classique pour cette espèce comme pour d'autres Rapaces nocturnes d'ailleurs. Trois espèces de Rongeurs sont marginales, il s'agit de Muridae : Micromys minutus, Mus musculus et Rattus.

En ce qui concerne Apodemus, il doit s'agir d'A. sylvaticus car nous n'avons trouvé aucun adulte d'A. flavicollis (il n'est pas possible de séparer les jeunes des deux espèces d'après les crânes trouvés dans les pelotes), MARTIN (1972) considére également qu'il s'agit d'A. sylvaticus, A. flavicollis étant d'ailleurs rare dans la Somme (SAINT GIRONS et MARTIN 1973). C'est la proie la plus fréquente en forêt de Crécy et à Fransu et Franqueville, fait qui se produit assez souvent chez le Hibou moyen-duc ce qui n'est jamais le cas chez la Chouette effraie Tyto alba où le Campagnol des champs Microtus arvalis est presque toujours dominant. Il faut noter que le Mulot sylvestre A. sylvaticus fréquente de nombreux milieux (champs, prairies, bois, habitations...) et a une activité nocturne biphasique : après le crépuscule et avant l'aube (SAINT GIRONS 1973) ce qui correspond assez aux principales périodes de chasse du Hibou moyen-duc ; ces faits expliquent l'abondance du Mulot dans le régime de cette espèce.

Alors que le Campagnol souterrain Pitymys subterraneus est assez abondant en général dans l'ouest de la Somme tout particulièrement dans le Ponthieu (32,3% des Rongeurs capturés)

ceci probablement en relation avec une forte pluviosité (SAINT GIRONS et MARTIN 1973), il est très peu représenté (environ 10 fois moins que sur le plateau crayeux du Ponthieu et 2 fois moins que dans l'ensemble de la Somme) dans le régime des Hiboux fréquentant le dortoir de la forêt de Crécy. Ce Campagnol habitant les champs, les prairies mais aussi les bois de feuillus, nous ne savons comment interpréter ces données.
La forte proportion de Campagnols roussâtres Clethrionomys glareolus, espèce vivant dans les milieux avec une strate arbustive importante, dans le régime du Hibou moyen-duc en forêt de Crécy montre qu'il doit chasser dans la forêt même, probablement dans les zones les plus dégagées comme les parcelles en cours de régénération.
Le Campagnol agreste Microtus agrestis est une proie importante (2nd rang) pour le Hibou moyen-duc dans le secteur de la forêt de Crécy alors qu'il est peu représenté dans le régime de cette espèce sur le plateau crayeux du Ponthieu, ceci peut être expliqué par la concurrence du Campagnol agreste et du Campagnol des champs M. arvalis dans les milieux ouverts (champs du plateau du Ponthieu), concurrence à l'avantage de ce dernier, M. agrestis se cantonnant alors dans les milieux plus fermés (prés avec haies, forêts de feuillus...), milieux bien mieux représentés dans les environs de la forêt de Crécy que sur le plateau du Ponthieu. De plus M. agrestis affectionne les sols assez humides également proportionnellement plus nombreux aux alentours de la forêt de Crécy (vallée de la Maye...). M. arvalis et M. agrestis ont pour le Hibou moyen-duc le rôle de proies complémentaires ce qui se traduit par des proportions voisines de ces deux Campagnols réunis dans le régime de celui-ci : 37,8% (de l'ensemble des Rongeurs) en forêt de Crécy et 30,7% à Fransu et Franqueville.

Les Insectivores sont nettement mieux représentés (environ 10 fois plus) dans le régime de la forêt de Crécy que dans celui des deux autres localités, ceci est probablement lié au fait que les oiseaux du dortoir forestier chassent dans des milieux plus variés dont sans doute les prés humides bordant la Maye (présence en nombre de Sorex araneus) que ceux de Fransu et Franqueville qui doivent fréquenter davantage les cultures.

La plus grande fréquence des Oiseaux dans le régime des Hiboux du Plateau est due à ce qu'ils doivent exploiter les dortoirs, où les captures sont plus faciles, de Moineaux domestiques Passer domesticus situés à proximité des habitations. SAINT GIRONS et MARTIN (1973) signalent toutefois que d'autres espèces d'oiseaux sont capturés dans la Somme par le Hibou moyen-duc mais également par la Chouette effraie : Alouette des champs Alauda arvensis, Roitelets Regulus sp., Bruants Emberiza sp., Chardonneret Carduelis carduelis et Etourneau sansonnet Sturnus vulgaris. Grâce à une collection de crânes d'oiseaux de référence, constituée à l'aide d'individus trouvés morts, nous avons pu déterminer parmi les proies du Hibou moyen-duc en forêt de Crécy les genres ou espèces suivants : Anthus, Turdus, Emberiza, Fringilla, Carduelis chloris, Passer ainsi qu'un petit Corvidae probablement Garrulus glandarius et une Mésange Parus ou Aegithalos caudatus. Dans des pelotes provenant d'autres localités de la Somme, nous avons noté deux autres espèces : Prunella modularis et Erithacus rubecula.

CONCLUSION

Le paysage plus varié et plus morcelé dans les environs de la forêt de Crécy que sur le plateau crayeux du Ponthieu amène certaines modifications dans l'alimentation du Hibou moyen-duc, les plus importantes étant les plus fortes proportions d'Insectivores, de Campagnols roussâtre et agreste capturés.

BIBLIOGRAPHIE

MARTIN C. (1972) Contribution du Hibou moyen-duc Asio otus et de la Chouette effraie Tyto alba à la connaissance des Micromammifères de Picardie - Bull. Soc. Lin. N. Fr. (2) 1-25.

SAINT GIRONS M.C. (1973) Les Mammifères de France et du Bénélux (faune marine exceptée) - Paris (Doin), 481p.

SAINT GIRONS M.C. et MARTIN C. (1973) Adaptation du régime de quelques Rapaces nocturnes au paysage rural. Les proies de l'Effraie et du Moyen-duc dans le département de la Somme - Bull. Ecol. 4(2)95-120.

TABLEAU I : Groupes de proies

	Crécy	Ponthieu
Coléoptère	1 (0,2%)	0 (0 %)
Oiseaux	26 (5,3%)	39 (13,3%)
Insectivores	16 (3,2%)	1 (0,3%)
Rongeurs	452 (91,3%)	254 (86,4%)
TOTAL	495 (100 %)	294 (100 %)

TABLEAU II : Rongeurs

	Crécy	Ponthieu
Clethrionomys glareolus	83 (18,4%)	2 (0,8%)
Pitymys subterraneus	15 (3,3%)	82 (32,3%)
Microtus arvalis	47 (10,4%)	69 (27,2%)
M. agrestis	124 (27,4%)	9 (3,5%)
Micromys minutus	1 (0,2%)	3 (1,2%)
Apodemus	179 (39,6%)	88 (34,6%)
Mus musculus	3 (0,7%)	0 (0 %)
Rattus	0 (0 %)	1 (0,4%)
TOTAL	452 (100 %)	254 (100 %)

TABLEAU III : Insectivores

	Crécy	Ponthieu
Talpa europaea	3	1
Sorex araneus	11	0
S. minutus	1	0
Crocidura russula	1	0
TOTAL	16	1

TABLEAU IV : Oiseaux dans les pelotes de la forêt de Crécy

Passereaux insectivores	11	(42,5%)
Anthus	1	(3,8%)
Turdus	1	(3,8%)
Parus ou apparenté	1	(3,8%)
Emberiza	1	(3,8%)
Fringilles indéterminés	5	(19,3%)
Fringilla	2	(7,7%)
Carduelis chloris	1	(3,8%)
Passer	2	(7,7%)
Petit Corvidé	1	(3,8%)
TOTAL	26	(100 %)